

# Procès verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2011

---

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 21 mai 2011 à 11h, à l'amphithéâtre du lycée, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier et quitus
- Renouvellement du Conseil
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses.

La séance est présidée par Michel Léger, président de l'association. La fonction de secrétaire est assurée par Louis-Aimé de Fouquières, secrétaire-trésorier.

Le président constate la présence de 50 membres à jours de leur cotisation et de 39 pouvoirs de membres à jours de leurs cotisations. Il déclare ouverts les débats.

## Rapport moral

---

Le Président expose le rapport moral pour l'année 2010.

### *2010 ... Année du bicentenaire*

- Occasion de travailler en commun avec le lycée, les élèves, et donc resserrement des liens
- Organisation de
  - Conférences (L. Schweitzer, F. Didier, W. Werner, P. Meyer, A. Schmitz, etc.)
  - Aide à Marie-Louise Mercier pour son livre sur le lycée
  - Concerts classiques
  - Soirée rock
  - Tournoi de rugby
  - Cross dans la ville (Les Foulées de Hoche)
  - Tournois de bridges et d'échecs
  - Concours de nouvelles



### *Travaux de l'association*

- Développement du nouveau site web
- Produits dérivés des Anciens de Hoche (sweat shirts, tee-shirts, mugs, porte-clés, etc.)
- Aide à la production de la plaquette du lycée
- Aménagement du local que le lycée a mis à notre disposition
- Annuaire (le millésime 2009 est paru en 2010)
- Rajeunissement du Conseil d'Administration

### *Brainstorming post-bicentenaire et futur*

Question : que peut apporter une association d'anciens élèves à l'heure de Copains d'avant, Trombi.com et autres réseaux sociaux ?

- Le besoin de reprise de contact et de "nouvelles" est assuré par ces sites. Il nous faut donc apporter un « plus » qualitatif.
- Réponses et donc projets futurs :
  - Des rencontres (soirées des promos ou de groupes de promo),
  - Des fêtes,
  - Des expositions (en liaison avec le musée du lycée)
  - Des sections régionales ou de l'étranger
  - Des conférences (au lycée si le sujet à un intérêt pour les élèves ou à l'extérieur s'il concerne plutôt les anciens, certaines à Paris)
  - Une publication : le "Yearbook"
  - Des actions en direction des élèves
  - La finalisation du projet "Chapelle"
- Et une poursuite volontariste du rajeunissement.

**Le rapport moral est adopté par l'Assemblée générale à l'unanimité.**

## **Rapport financier**

---

### **Situation financière de l'association**

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Soldes bancaires et titres de trésorerie</b>	103 412,84 €	98 200,39 €	78 814,56 €
<b>dont fonds Chapelle</b>	71 335,13 €	66 928,64 €	56 845,97 €



## Produits courants (hors opération Chapelle)

	2009	2010	
<b>Cotisations</b>	13 675,00 €	12 135,00 €	
<b>Dons</b>	2 035,00 €	4 063,76 €	Mécénat 2 013,76 €
<b>Dons chapelle</b>	1 530,00 €		
<b>Prestations</b>	2 032,00 €	5 593,00 €	Dont 3 358 € de livres et objets
<b>Produits financiers courant</b>	648,83 €	187,66 €	
<b>Total général</b>	<b>19 920,83 €</b>	<b>21 979,42 €</b>	

## Charges courantes

	2009	2010	
<b>Administration</b>	6 966,91 €	7 113,73 €	
<b>Communication, Internet</b>	2 091,95 €	10 589,09 €	3 000 € accord FSE 5 000 € produits promotionnels
<b>Interventions, cotisations versées</b>	1 180,00 €	500,00 €	
<b>Assemblée générale et événements</b>	2 837,03 €	9 372,04 €	
<b>Frais bancaires</b>	620,84 €	478,52 €	
	<b>13 696,73 €</b>	<b>28 053,38 €</b>	

## Résultat courant

	2009	2010
<b>Produits</b>	19 920,83 €	21 979,42 €
<b>Charges courantes</b>	13 696,73 €	28 053,38 €
	<b>6 224,10 €</b>	<b>(6 073,96 €)</b>

## Mouvements exceptionnels

<b>Investissement site Internet (solde)</b>	3 229,20 €
<b>Décaissement 3<sup>e</sup> tranche Chapelle</b>	11 009,00 €
<b>Total</b>	<b>14 238,20 €</b>



## Opérations sur le fond de sauvegarde de la Chapelle

Compte de résultat	Charges	Revenus
Intérêts		926,33
Versement tranche 3	11 009,00	
<b>Total</b>	<b>11 009,00</b>	<b>u</b>
<b>Résultat</b>		<b>10 082,67</b>

Bilan	31/12/2009	31/12/2010
Livret A	65 398,64	56 845,97
Dons	1 530,00	
<b>Total</b>	<b>66 928,64</b>	
<b>Différence</b>		<b>10 082,67</b>

### Décisions de l'Assemblée générale

- L'Assemblée générale approuve les comptes tels que présentés et en donne quitus au Bureau.
- L'Assemblée générale constate la diminution de 10 082,67 € du fonds Chapelle, qui s'établit à 56 845,97 €.

**Ces deux décisions sont adoptées à l'unanimité.**

## Renouvellement du conseil

Conformément aux statuts, les mandats de huit administrateurs sont échus et doivent être pourvus. Six administrateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat. Deux nouveaux candidats se présentent :

- Vincent Bourgerie, promotion 1963,
- Amaury Criscuolo, promotion 2010.

Les administrateurs sortants qui se représentent sont : Clarisse Andry, Alain Burel, Louis-Aimé de Fouquières, Bruno Guillier, Jean-Claude Lavenir, François Veslot.

Le président propose de mettre aux voix, en un seul vote, l'élection au conseil de ces huit candidats. Aucun membre de l'assemblée ne s'y oppose. La décision d'élire ces huit candidats est soumise à l'assemblée.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

Les mandats de ces administrateurs nouvellement élus courent jusque 2913.

Les autres administrateurs sont : Pierre Courtois, Martial Fabre, Jean Fragner, Jean Grésy, Audrey Kerhervé, Michel Léger, Sylvie Piganeau (née Robert), Pierre Klotz.



## Cotisation

---

Il est statué sur le montant de la cotisation pour 2012.

A l'unanimité, le schéma de cotisation de l'année dernière est reconduit :

- la cotisation ordinaire est de 45 € ;
- la cotisation pour les jeunes promotions, jusqu'à la **septième** année après le bac, est de 10 € ;
- pour tout Ancien qui cotise l'année de sa terminale, ou alors qu'il est en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée, la cotisation est de 5 €.

**Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président met fin aux débats.**

Le Secrétaire-trésorier

Louis-Aimé de Fouquières